

[Français]

ON DEMANDE POURQUOI LES PROGRAMMES DE BÉNÉFICES RELATIFS AUX ENFANTS NE SONT PAS MODIFIÉS

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre, et je suis content d'apprendre ce matin qu'il a décidé avec son parti, d'écouter les gens. Il aurait dû le faire avant le budget, cela aurait été plus facile.

Ce matin en conférence de presse, monsieur le premier ministre, vous avez admis que le budget avait attaqué le principe d'équité et de justice à l'endroit des personnes âgées. Est-ce que le premier ministre peut nous expliquer pourquoi on ne modifie pas, dans le budget, les programmes d'allocations pour enfants? N'admettez-vous pas que vous attaquez aussi le principe d'équité et de justice pour les familles avec enfants au Canada dans ce budget?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, une lecture attentive du dossier historique va révéler que la seule et unique fois que les personnes âgées au Canada ont subi des réductions dans leurs prestations, c'est quand le gouvernement libéral les a «coupées» en 1982. Cela avait été admis . . . d'ailleurs, entre autres choses, par le député de Winnipeg-Fort Garry qui est cité textuellement dans le *Hansard* de cette Chambre en disant: Oui, nous avons procédé à la désindexation de pensions des personnes âgées. C'est cela que le député . . . Il est en train d'impressionner son «co-chef» aujourd'hui ici. Oui, mais c'est cela qu'il a dit.

Donc, au lieu de refuser, nous avons le choix d'écouter les personnes âgées, nous l'avons fait. On a écouté les personnes âgées et on a agi de nature à les soulager, contrairement aux libéraux.

ON DEMANDE DES MODIFICATIONS AU BUDGET

M. Jean-Claude Malépart (Montréal-Sainte-Marie): Monsieur le Président, je désire poser une question supplémentaire.

Monsieur le Président, la bouffonnerie que le premier ministre vient de faire . . . il a fait la même chose après la présentation du budget au sujet des personnes âgées, et hier, c'est son ministre des Finances qui a eu l'air fou. Est-ce que le premier ministre pourrait être sincère pour une fois? Admettez-vous que dans votre budget, au niveau des politiques des familles avec enfants, vous faites la même erreur, la même injustice, que vous avez faite à l'endroit des personnes âgées? Avez-vous l'intention d'attendre que des familles avec enfants viennent manifester sur la Colline parlementaire avant de changer votre budget là-dessus? Avez-vous l'intention de le changer le plus tôt possible?

[Traduction]

L'hon. Michael Wilson (ministre des Finances): Monsieur le Président, le député m'a posé cette question hier. Je lui ai fourni des chiffres qui montrent sans l'ombre d'un doute que les moins bien nantis bénéficieront d'une augmentation de

Questions orales

leurs prestations en vertu du programme grâce à la hausse du crédit d'impôt-enfant. Le député le sait parfaitement, mais il insiste afin de laisser une mauvaise impression, convaincu qu'il est de ne pouvoir justifier les données qu'il avance maintenant qu'il connaît les chiffres absolus. Au cours des cinq prochaines années, le crédit d'impôt-enfant augmentera considérablement.

* * *

L'ADMINISTRATION

LES RENDEZ-VOUS AVEC LES MINISTRES

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, le premier ministre peut-il confirmer que la firme de consultants dirigée par Moores et Doucet a ménagé des rendez-vous à ses clients, en retour d'honoraires importants, avec des membres du cabinet conservateur autres que le ministre des Pêches?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Je ne suis pas au courant de ce que font les entreprises privées. J'ai donné hier mon opinion: ce genre d'activité est inacceptable. Néanmoins, ni le député ni moi ne savons si cela s'est déjà produit. Je pourrais même ajouter que j'ai appris hier que le président du Conseil privé a reçu un groupe de gens d'affaires représentés par un démarcheur qui a été autrefois secrétaire de presse du leader du NPD.

DEMANDE D'ENQUÊTE

M. Ray Skelly (Comox-Powell River): Monsieur le Président, comme les démarcheurs parlementaires ne sont assujettis à aucune réglementation au Canada, le premier ministre ne croit-il pas qu'il lui incombe de faire enquête sur les activités de cette firme de consultants dirigée par ses bons amis Frank Moores et Gerald Doucet et de communiquer les résultats de cette enquête à la Chambre? Accepterait-il également de dresser la liste des personnes qui ont compté parmi les clients de cette firme et qui, en retour de sommes appréciables, ont obtenu un traitement de faveur pour rencontrer les ministres?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, personne n'a reçu de traitement de faveur en ce qui concerne l'accès aux renseignements du cabinet dans quelque circonstance que ce soit. On peut dire en toute honnêteté qu'il y a bien des gens à Ottawa, d'allégeance libérale, conservatrice ou néo-démocrate, qui gagnent leur vie en représentant des clients auprès de divers ministères et en faisant des démarches que j'estime parfaitement légitimes. Si le député croit que quelqu'un a agi d'une manière inacceptable ou illégale, qu'il le dise. Je crois savoir que ceux avec qui nous avons traité—d'anciens membres éminents du parti libéral, des membres du NPD et même une poignée de conservateurs—se sont toujours comportés de façon irréprochable dans les démarches entreprises pour leurs clients auprès des organismes du gouvernement.